

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

| |
|--|
| REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05/11/20 COMPTE-RENDU |
|--|

Le cinq novembre deux mille vingt, à seize heures trente, le conseil de communauté dûment convoqué le vingt-six octobre deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Laragne (commune de Laragne-Montéglin) sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Membres du Conseil Communautaire :**Nombre de membres en exercice : 89****Nombre de présents ou représentés : 71 du point n° 1 au point n° 5, 69 au point n° 6, 71 du point n° 7 au point n° 11 et 72 du point n° 12 au point n° 26.****Secrétaire de séance : Mme Emilie SCHMALTZ****Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : Mme Annick ARMAND
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON représenté par Mme Emilie VAUTRIN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Frédéric DENIER
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU représenté par M. Gilles MOSTACHETTI à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Damien DEROUET
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Entrepierrres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Hourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Frédérique FONFREYDE
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD représenté par M. Jean-Yves SIGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Daniel TERRIER
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : Mme Frédérique XAVIER
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS représenté par M. Florent ARMAND à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alex RIGAT
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Michel JOANNET
 - Mme Michèle MAFFREN
 - M. Robert GARCIN
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN représentée par M. Jean-Marc DUPRAT à qui elle a donné procuration
 - M. Maurice BRUN
 - Mme Anne TRUPHEME
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par M. Alain D'HEILLY à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Marc GARLET
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY représentée par M. Bernard COSSU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Eric BOUIS
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY représenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui il a donné procuration
 - Mme Maryline RICHAUD représentée par M. Daniel SPAGNOU à qui elle a donné procuration

- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU (absent non représenté du point n° 1 au point n° 11)
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY représenté par M. Florent MARTIN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Pierre MICHEL
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Pierre ROUX représenté par son suppléant, M. Bernard COSSU
- Pour la commune de Saint Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME représenté par son suppléant, M. Pierre PAYAN
- Pour la commune de Serres :
 - M. Fabrice FROMENT
 - M. Daniel ROUIT
 - Mme Arlette MAYER
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ représenté par son suppléant M. Thierry GAUDIN
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christine REYNIER représentée par M. Bernard CODOUL à qui elle a donné procuration
 - Mme Nicole PELOUX
 - M. Bernard CODOUL
 - Mme Christiane GHERBI représentée par Mme Nicole PELOUX à qui elle a donné procuration
 - M. Nicolas LAUGIER (n'a pas participé au vote du point n° 6)
 - Mme Christiane TOUCHE
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Emilie SCHMALTZ
 - M. Patrick CLARES
 - M. Sylvain JAFFRE
 - Mme Stéphanie SEBANI
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - M. Cyril DERDICHE
 - M. Jean-Pierre BOY représenté par M. Nicolas LAUGIER à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON représenté par M. Thierry GAUDIN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alain COMBES
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS représenté par Mme Caroline YAFFEE à qui il a donné procuration
 - Mme Béatrice ALLIROL représentée par Mme Anne TRUPHEME à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Sisteron : Mme Cécilia LOUVION
- Pour la commune de Sisteron : M. Franck PERARD

- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE
- Pour la commune de Val Buëch Méouge : M. Grégory MOULLET
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK



Ordre du jour :

Politique du commerce :

- Adoption du règlement intérieur d'attribution des aides allouées dans cadre de l'Opération collective du FISAC
- Attribution d'aides financières dans le cadre de l'opération collective du FISAC

Tourisme :

- Etude de stratégie et de développement de la destination touristique / Convention constitutive d'un groupement de commande avec l'office de tourisme Sisteron Buëch
- Programme d'aménagement d'un réseau de sites de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence / Demande de financement auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER

Services à la population :

- Désignation des représentants de la CCSB au comité de pilotage de la mission prévention
- Mise à disposition de personnel par le CCAS de Sisteron pour l'EFS de Sisteron

GEMAPI / rivières :

- Dissolution du Syndicat Intercommunal de Protection et de Colmatage et Correction des Rives du Jabron

Finances :

- Fixation des montants des AC définitives versées par la CCSB à ses communes membres au titre de l'exercice 2020 et des AC provisoires pour l'exercice 2021
- Budget général / Décision modificative n° 4
- Reprise d'une provision au budget général
- Attribution d'une subvention à l'association Val Buëch Hautes-Alpes Cyclisme
- Cotisation à la Confédération Musicale de France

Moyens généraux :

- Adoption du règlement intérieur de la commande publique
- Vente d'un tractopelle

Ressources humaines :

- Modification du tableau des effectifs : création et suppression d'emplois permanents
- Mise à disposition ascendante d'un agent en charge de la communication et du secrétariat du président
- Emplois non permanents – Contrats de projet Leader (chef de projet Leader et manager de commerce)
- Renouvellement de 2 contrats d'accompagnement dans l'emploi
- Mise en place temporaire de l'Indemnité d'Heures Supplémentaires d'Enseignement

Communication :

- Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens en vue de la diffusion d'un service de télévision locale en zone de montagne avec DIC1 TV
- Répartition des dépenses liées au frais d'envoi postaux des cartes de vœux

Questions diverses



Lecture est faite par le président du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 17 septembre 2020, qui est adopté et ensuite signé.

En début de réunion, M. Daniel SPAGNOU sollicite le vote du conseil communautaire concernant l'inscription de 4 points supplémentaires à l'ordre du jour.

Ces points concernent :

- Réunion à huis clos
- Motion de soutien aux commerces de proximité
- Aire d'accueil des gens du voyage / Avenant à la convention d'entente avec PAA
- Convention avec le CCI 04 pour le soutien aux commerces de proximité

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité cette proposition.

Ces points sont ajoutés au début de l'ordre du jour.



1. Réunion à huis clos

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de tenir la séance du conseil communautaire du jeudi 5 novembre 2020 à huis clos.

2. Motion de soutien aux commerces de proximité

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'adopter une motion demandant

- La réouverture des petits commerces de proximité dans le cadre d'un protocole sanitaire strict ;
- La compensation intégrale des pertes financières engendrée par la suppression des 3,4 milliards d'euros de taxes foncières des grandes entreprises, afin de ne pas pénaliser l'effort de relance à fournir dans les mois et années à venir ;
- Que les intercommunalités soient autorisées à ne pas percevoir la Cotisation Foncière des Entreprises auprès des entreprises qui se trouveraient dans l'obligation de fermer et que cette mesure soit compensée par l'Etat au centime d'euro près.

3. Aire d'accueil des gens du voyage / Avenant à la convention d'entente avec PAA

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte un avenant à la convention d'entente avec Provence Alpes Agglomération concernant la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Soleihet afin de prolonger d'une année la durée de la convention, et autorise le président à le signer.

4. Convention avec la CCI 04 pour le soutien aux commerces de proximité

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer une convention avec la CCI 04 pour :

- aider les commerces à accéder à une plateforme de e-commerce développée par la société Oyopi intitulée « Ô mon drive » ;

- déployer un système de bons d'achats solidaires visant à stimuler la consommation auprès des commerces de proximité.

5. Adoption du règlement intérieur d'attribution des aides allouées dans le cadre de l'Opération collective du FISAC

Projet de délibération présenté par Jean-Marc DUPRAT

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le règlement intérieur d'attribution des aides allouées dans le cadre de l'Opération collective du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

6. Attribution d'aides financières dans le cadre de l'opération collective du FISAC

Projet de délibération présenté par Jean-Marc DUPRAT

Votants : 69 – Nicolas LAUGIER (disposant de la procuration de Jean-Pierre BOY) n'a pas participé au vote

Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise l'attribution des subventions suivantes dans le cadre du programme FISAC :

| Opérations collectives – animations cœur de ville | | | | |
|---|---|---------------------------------|-----------------|------------------------|
| Nom Dénomination sociale | Nature de l'opération | Montant HT de l'opération | Taux d'aides | Subvention accordée |
| APACS (association des commerçants de Sisteron) | Animations estivales des 29 juillet et 26 août 2020 | 13 866,39 € | 60 % | 8 319,83 € |
| APACS | Semaine de la Braderie du 11 au 15 août et soirée festive du 12 août 2020 | 11 297,37 € | 60 % | 6 778,42 € |
| APACS | Fête du Vélo (à l'occasion du passage du Tour de France à Sisteron) | 9 931,47 € | 60 % | 5 958,88 € |

| Aides directes aux entreprises | | | | |
|--|--|---------------------------------|-----------------|------------------------|
| Nom Dénomination sociale | Nature de l'opération | Montant HT de l'opération | Taux d'aides | Subvention accordée |
| EURL Hamster des Neiges Le Petit Gourmet (Laragne-Montéglin) | Rénovation de la devanture | 9 925,00 € | 50 % | 4 962,50 € |
| | Fourniture et pose d'un store | 2 798,00 € | 40 % | 1 119,20 € |
| | Total | 12 723,00 € | | 6 081,70 € |
| L'île aux Enfants- Tendance Chaussures (Laragne-Montéglin) | Aménagement du local (Parquet, peinture, isolation) | 7 522,00 € | 50 % | 3 761,00 € |
| | Achat et pose d'une climatisation | 2 655,00 € | 40 % | 1 062,00 € |
| | Total | 10 177,00 € | | 4 823,00 € |
| L'Epicerie Bio (Serres) | Rénovation de la façade + achat et pose de volets roulants | 6 640,00 € | 50 % | 3 320,00 € |
| Boulangerie L'Epi d'Or (Serres) | Achat et pose d'une devanture | 13 750,00 € | 50 % | 6 875,00 € |

7. Etude de stratégie et de développement de la destination touristique / Convention constitutive d'un groupement de commande avec l'office de tourisme Sisteron Buëch

Projet de délibération présenté par Damien DURANCEAU

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la réalisation d'une étude de stratégie touristique de la destination touristique en partenariat avec l'office de tourisme Sisteron Buëch ;
- autorise le président à signer une convention de partenariat avec l'office de tourisme dans le cadre de la demande de subvention LEADER ;
- autorise le président à lancer la consultation et à signer une convention constitutive de groupement de commande avec l'office de tourisme Sisteron Buëch.

8. Programme d'aménagement d'un réseau de sites de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence / Demande de financement auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER

Projet de délibération présenté par Jean-Michel MAGNAN

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le projet de programme d'aménagement d'un réseau de sites de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence pour un montant de 87 435 € HT ;
- approuve ainsi qu'il suit le plan de financement prévisionnel de l'opération :

| | |
|----------------------------|--|
| Europe - FEDER (60 %) : | 52.461,00 € |
| Département 04 (12,7 %) : | 11.102,60 € |
| Autofinancement (27,3 %) : | 23.871,40 € (dont 5.605,84 € pour la CCSB) |
| TOTAL HT : | 87.435,00 € |

9. Désignation des représentants de la CCSB au comité de pilotage de la mission prévention

Projet de délibération présenté par Arlette MAYER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire désigne à l'unanimité Arlette MAYER et Juan MORENO comme représentants de la CCSB au Comité de Pilotage de la mission prévention.

10. Mise à disposition de personnel par le CCAS de Sisteron pour l'EFS de Sisteron

Projet de délibération présenté par Gérard TENOUX

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- autorise le président à mettre fin à la convention portant mise à disposition de droit de la directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui était affectée à la Maison de Services Au Public (MSAP) de Sisteron ;
- approuve la convention de mise à disposition d'un agent du CCAS de Sisteron à l'Espace France Services (EFS) de Sisteron.

11. Dissolution du Syndicat Intercommunal de Protection et de Colmatage et Correction des Rives du Jabron

Projet de délibération présenté par Juan MORENO

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte les conditions de liquidation du SIPCCRJ ;
- autorise le président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à leur mise en œuvre.

12. Relance du marché de service pour la mise en place du suivi post-exploitation de l'ISDND de Sorbiers

Projet de délibération présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la relance du marché de service pour la mise en place du suivi post-exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Sorbiers.

13. Fixation des montants des AC définitives versées par la CCSB à ses communes membres au titre de l'exercice 2020 et des AC provisoires pour l'exercice 2021

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la fixation des montants des Attributions de Compensation (AC) définitives versées par la CCSB au titre de l'année 2020 ;
- approuve la fixation des montants des AC provisoires pour l'exercice 2021 ;
- décide que le versement des AC sur 2021 sera réalisé selon le même modèle qu'en 2020 :
 - AC de fonctionnement : versement chaque mois dès janvier d'une avance correspondant à 1/12ème du montant provisoire d'AC ;
 - AC d'investissement : versement en 3 fois aux mois d'avril, août et décembre ;
- mandate le président pour notifier à chaque commune le montant des AC provisoires 2021 avant le 15 février 2021.

14. Budget général / Décision modificative n° 4

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la décision modificative proposée sur le budget principal 2020.

15. Reprise d'une provision au budget général

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte de reprendre une provision pour dépréciation des actifs circulants, à hauteur de 11.170 €.

16. Attribution d'une subvention à l'association Val Buëch Hautes-Alpes Cyclisme

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention de 400 € à l'association Val Buëch Hautes-Alpes Cyclisme.

17. Cotisation à la Confédération Musicale de France

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement de la cotisation d'adhésion à la Confédération Musicale de France pour un montant de 253 €.

18. Adoption du règlement intérieur de la commande publique

Projet de délibération présenté par Robert GAY

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après délibération, le conseil communautaire adopte le règlement intérieur de la commande publique.

19. Vente d'un tractopelle

Projet de délibération présenté par Robert GAY

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte la remise en vente d'un tractopelle sans prix plancher ;
- autorise le président à réaliser toutes les démarches et signer tous les documents administratifs nécessaires à cette vente.

20. Modification du tableau des effectifs : création et suppression d'emplois permanents

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les créations et suppressions d'emplois permanents dans les conditions proposées dans la délibération ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général et au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

21. Mise à disposition ascendante d'un agent en charge de la communication et du secrétariat du président

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de la convention de mise à disposition d'un agent entre la commune de Sisteron et la CCSB ;
- autorise le président à signer cette convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires à sa bonne exécution.

22. Emplois non permanents – Contrats de projet Leader (chef de projet Leader et manager de commerce)

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les créations d'emplois non permanents dans les conditions proposées dans la délibération ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général 2021 ;
- autorise le président à signer les contrats des agents concernés.

23. Renouvellement de 2 contrats d'accompagnement dans l'emploi

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les renouvellements des contrats CAE dans les conditions proposées dans la délibération ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions et notamment les avenants aux contrats des agents concernés.

24. Mise en place temporaire de l'Indemnité d'Heures Supplémentaires d'Enseignement

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la mise en place temporaire de l'IHSE ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général 2021 ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

25. Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens en vue de la diffusion d'un service de télévision locale en zone de montagne avec DICI TV

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 67 (61 pour, 6 contre et 5 abstentions)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec DICI TV pour la diffusion d'un service de télévision locale en zone de montagne.

26. Répartition des dépenses liées au frais d'envoi postaux des cartes de vœux

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la répartition égale des frais d'envoi postal des cartes de vœux, entre la commune de Sisteron, l'Association Départementale des Maires 04 et la CCSB.